



La Défense, le 16 octobre 2008

Hubert LEBRETON
Secrétaire Général

à

Jean-Louis BORLOO
Ministre d'Etat
MEEDDAT Arche de la Défense
92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Référence : AG/2008/54

Objet : préavis de grève

Monsieur le Ministre d'Etat

Le 13 octobre 2008, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière (SNICA-FO, CGT-SNPTAS et CFDT), une très grande majorité de ces personnels a cessé le travail.

Une délégation intersyndicale a été reçue par Mme MERLI, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière. Malheureusement, malgré de longs échanges "rassurants", Mme MERLI n'a pas été en mesure de concrétiser par écrit l'engagement d'un renforcement des moyens de nos services. Ce renforcement passe par le recrutement de nouveaux inspecteurs du permis de conduire dans le cadre du PLF 2009. Il permettrait d'assurer la prise en charge des examens en attente et d'améliorer les conditions de travail à terme des personnels.

Pourtant, l'ensemble des acteurs de la réforme (inspecteurs et enseignants de la conduite) affirme qu'un recrutement supplémentaire d'IPCSR est nécessaire.

Ainsi, l'Etat pourra atteindre les objectifs assignés par le Président de la République, et répétés par votre Secrétaire d'Etat aux Transports, *"un permis plus rapide moins cher et plus sécuritaire pour les jeunes"*.

Si les réunions de concertation ont permis d'obtenir un consensus sur de nombreux points essentiels, elle ne répondent pas, dans l'instant, à l'attente des candidats au permis de conduire déjà inscrits dans les auto-écoles. Seul un recrutement d'IPCSR supplémentaires apporterait une réponse efficace.

L'absence d'engagement sur ce point essentiel et de réponse en matière de mesures attendues pour la revalorisation des carrières et des rémunérations des personnels Inspecteurs et délégués nous contraint à déposer par la présente **un nouveau préavis de grève pour la journée du 22 octobre 2008.**

Par ce préavis, les inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière (fonctionnaires et contractuels) revendiquent d'une part, une revalorisation de leur carrière et de leur rémunération d'autre part, des effectifs supplémentaires d'inspecteurs permettant de :

- o Maintenir et pérenniser un service public des examens du permis de conduire, répondant à l'attente des usagers.
- o Garantir les missions statutaires des IPCSR et DPCSR, préalable incontournable pour envisager un déroulement de carrière au sein de la filière Education Routière, une revalorisation statutaire et indemnitaire des personnels.

Vous comprendrez aisément que la décision d'engager une grève au nom des personnels démontre l'importance de ces revendications, les motivations et convictions fortes des agents concernés.

Je reste à votre disposition pour une rencontre durant la période de préavis.

Comptant sur votre implication personnelle dans ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, à l'assurance de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général

signé

Hubert LEBRETON

Copies :

Monsieur Didier LALLEMENT, Secrétaire Général du MEEDDAT.

Madame Michèle MERLI, Déléguée à la Sécurité et à la Circulation Routières.

Madame Corinne ARNOUX, Conseillère du Ministre d'Etat

Madame Sandrine LEFEBVRE-GUILLAUD, Relations Sociales MEEDDAT